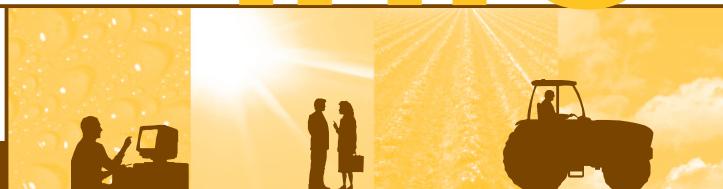


agritaine info

NUMERO 44

NOVEMBRE 2007



Dordogne • Gironde • Landes • Lot-et-Garonne • Pyrénées-Atlantiques

tribune

Enfin !

La hausse des prix agricoles de ce deuxième semestre 2007, tirée par la hausse des matières premières et celles des céréales, est une bonne nouvelle pour notre activité qui va nous permettre de renouveler l'outil de production.

Certes, cette hausse est très importante mais la hausse des coûts de production - énergie, main d'oeuvre, intrants - elle aussi spectaculaire, a précédé celle de nos produits.

Certes, cette hausse a été brutale, et en quelques semaines les céréales ont augmenté de 50%. Les productions alternatives et les productions de l'élevage, fortement consommatrices, n'ont pas pu la répercuter aussi rapidement aux consommateurs.

Certes, l'amélioration des revenus qu'elle génère peut paraître injuste et pénaliser les éleveurs et les maraîchers par rapport à leurs collègues céréaliers.

Mais, cette hausse est une bonne nouvelle qui va permettre dans le temps de valoriser notre métier et nos productions auprès des consommateurs.

Trouvons les moyens de travailler ensemble, toutes filières confondues, pour retrouver de la cohérence et de l'équité entre producteurs. C'est à cette condition que notre modèle agricole aquitain, fondé sur la qualité et l'origine, retrouvera les conditions économiques d'un développement agricole durable.

Dominique Graciet,
Président de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine

Matières premières agricoles

La production redevient un enjeu stratégique

Les prix des matières premières agricoles flambent. Faut-il s'en inquiéter ou être optimiste ? La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine et le groupe Chambres apportent des éléments de réponse à cette réflexion.

Effet retard ? Phase de rupture ? Le constat s'impose : depuis plus de 30 ans, les prix des produits agricoles à la production n'ont pas suivi le rythme d'augmentation de l'inflation. En valeur constante, leur prix a été plus que divisé par deux. Et les prix des produits alimentaires achetés par les consommateurs sont loin d'avoir suivi la même courbe. Bien au contraire.

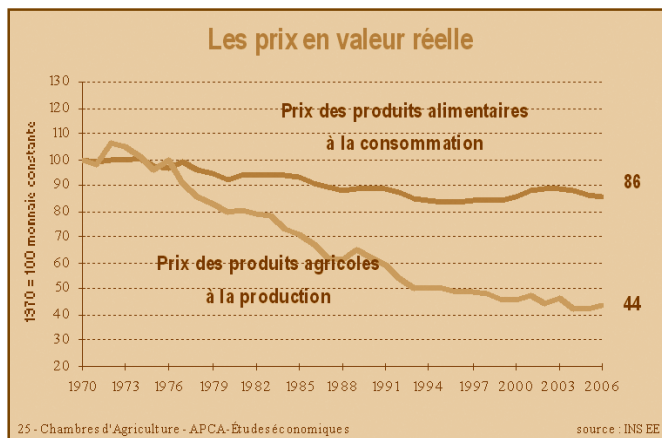
Aujourd'hui, les prix agricoles ne cessent de monter, en France et dans le monde entier. L'INSEE annonce le chiffre de +18,3% en une année. Sur le mois de septembre, l'organisme statistique établit cette hausse à 6,2%¹. Et pour la première fois depuis bien longtemps, certains prix mondiaux sont supérieurs aux prix européens.

Les produits les plus touchés sont les

céréales, tout particulièrement le blé tendre - qui sert à fabriquer le pain - et le maïs. Les conséquences de cette augmentation du coût de l'alimentation des animaux sont lourdes pour les éleveurs, acheteurs de produits agricoles.

L'augmentation des prix des matières premières agricoles brouille des règles du jeu bien établies. Quotas, jachères, bioéthanol... jusqu'à la PAC, tous ces dossiers font l'objet d'une relecture à la lumière de cette nouvelle donne. Et les transformateurs ne peuvent plus jouer sur le marché mondial pour peser sur les prix.

Face à un consommateur qui attend toujours des baisses de prix, les transformateurs et les distributeurs annoncent des hausses de tarifs. Seront-elles répercutées et comment ? Pour l'instant, il y a plus de questions que de réponses. La balle est dans le camp des politiques.



Face à un consommateur qui attend toujours des baisses de prix, les transformateurs et les distributeurs annoncent des hausses de tarifs. Seront-elles répercutées et comment ? Pour l'instant, il y a plus de questions que de réponses. La balle est dans le camp des politiques.

¹ en données corrigées des variations saisonnières.



Rencontre avec

Lucien Bourgeois, Economiste, conseiller du président de l'APCA¹

« La flambée des prix pourrait marquer le grand retour de l'intérêt pour des politiques agricoles plus attentives à la production »

• Comment analysez-vous l'évolution actuelle des prix des matières premières agricoles ?

La forte hausse des prix des matières premières agricoles a un caractère de flambée avec, par exemple, le triplement du prix du blé en deux ans. Elle touche aussi le beurre et la poudre de lait, des produits qu'il ne fallait plus faire autrefois.

Cela nous conduit à une constatation : le monde n'en a pas fini avec la sécurité alimentaire, au sens de souveraineté alimentaire.

Nous vivons dans l'idée que la production agricole, en France et en Europe, était relativement tolérable à condition de respecter des critères environnementaux, mais qu'elle n'était pas si utile que cela. Ce que j'appelle la conception « Marie-Antoinette » : des pâtures, de jolis animaux et des agriculteurs qui entretiennent le paysage. Il fallait juste aider ces agriculteurs à passer un cap difficile.

• Et aujourd'hui ?

Nous assistons à un retour à la fonction production. Les équilibres étaient beaucoup plus fragiles qu'on ne l'imaginait. On redevient attentif à la sécurité alimentaire quantitative, on redécouvre que l'Europe est encore le premier producteur mondial de blé, qu'elle représente 500 millions d'habitants et qu'il faut être attentif à leur sécurité alimentaire. On redécouvre également que la PAC (Politique agricole commune) actuelle est faite d'abord pour la société et ensuite pour l'agriculture.

Avec la flambée des prix, on redécouvre aussi l'utilité des stocks. Certes, ils sont coûteux, mais une puissance économique comme l'Europe s'honorerait d'avoir des stocks pour éviter cette scandaleuse flambée des prix : des stocks régulateurs pour nous et des stocks de sécurité pour les pays en développement.

Heureusement, la récolte de maïs des USA a atteint un niveau record, avec 70 millions de tonnes supplémentaires. Si la récolte 2007 avait été du niveau de celle de 2006, nous aurions connu une catastrophe épouvantable. Les prix auraient triplé. Et la récolte céréalière mondiale a battu tous les records. Malgré cela, les prix flambent.

Si nous n'avons pas de stock régulateur, c'est la volonté des gouvernements. L'Europe et les Etats-Unis qui représentent 45% du PIB du monde ont failli à leurs responsabilités en matière d'alimentation du monde. Nous aurions dû et nous devrions avoir des stocks de sécurité.

À Rangoon, les gens se sont soulevés pour des raisons de politique intérieure, du prix de l'essence mais aussi à cause de l'augmentation des prix alimentaires. Nous risquons des émeutes dans les grandes capitales d'Afrique et des pays en voie de développement. Nous devons être capables de leur apporter des tonnes de blé. À l'inverse, cette flambée des prix peut être un signe intéressant pour les productions vivrières de ces pays.

• Le mot même de flambée fait penser à un phénomène qui ne durera pas...

Les équilibres ne sont pas si mauvais que cela. La production mondiale de céréales n'a jamais été aussi importante. Les opérateurs se sont affolés parce qu'il y avait très peu de stocks. Et les fonds financiers ont réalisé qu'il y avait de l'argent à gagner en spéculant sur ces marchés.

Certaines causes sont conjoncturelles : les moissons ont été difficiles en Europe, premier producteur mondial de blé, et l'Australie a connu sa troisième année de sécheresse.

Mais le phénomène est peut-être plus structurel qu'on ne l'imagine : par exemple la baisse de la production de blé en Australie - moins 15 MT - n'a rien de dramatique en soi. Mais l'Australie est un exportateur permanent, de l'ordre de 15 MT, alors qu'elle en consomme moins de 10 MT. Ces 15 MT représentent sa capacité exportatrice.

Des gouvernements ont diminué ou supprimé les taxes à l'importation. C'est le cas de l'Europe. D'autres ont pris des mesures pour empêcher les exportations.

Les marchés peuvent se retourner : si les Etats-Unis font une bonne récolte et l'Europe aussi, s'il n'y a pas de sécheresse en Australie... Il est vrai que les Chinois ont laissé filer les choses en terme de sécurité alimentaire quantitative. Qui sait que la Chine produit autant de viande que l'Europe et les Etats-Unis réunis ?

• Le virage biocarburants y est pour quelque chose ?

C'est aussi un peu la suite logique d'une décision prise aux USA sur la fabrication d'éthanol : l'affectation de 60 MT de maïs à cette production (cela représente seulement 3% du carburant utilisé aux Etats-Unis) est assimilable à un gel des terres, ce qui a une incidence extrêmement importante. Là encore, il faut relativiser : si l'on y consacrait toute la production américaine de maïs, cela ne représenterait pas plus de 15% du carburant utilisé. Alors qu'en utilisant le même type de voitures que nous, les Américains

économiseraient 25% de carburant.

Il s'agit de faire peur au président Chavez et au président iranien, mais cela ne change pas beaucoup les équilibres énergétiques.

• Quelles solutions voyez-vous ?

Il faut une politique volontariste des gouvernements. Sinon les réservoirs des 4x4 américains seront toujours plus solvables que les estomacs des habitants des pays pauvres. Seule une volonté politique peut changer la donne. Ce qui se passe remet sur le devant de la scène les politiques agricoles.

La sécurité alimentaire des citoyens, c'est une affaire régalienne. Les politiques agricoles sont faites pour assurer cette souveraineté alimentaire.

La flambée des prix pourrait donc marquer le grand retour de l'intérêt pour des politiques agricoles plus attentives à la production.

• En quoi cela va-t-il modifier les relations des producteurs agricoles avec les transformateurs et la distribution ?

Cela va faire tomber les masques. Ces dernières années, la baguette a augmenté alors que le prix du blé n'a cessé de baisser. Dans les produits alimentaires, la matière première a de moins en moins d'importance ; qu'on s'en serve de prétexte, c'est de bonne guerre.

En 25 ans, les prix des produits agricoles (en euro constant) ont été divisés par deux. Cette baisse des prix à la production n'a pas été répercutée à la consommation.

De quoi l'avenir sera-t-il fait ? Je ne crois pas à un retour de l'inflation. Mais il y aura des répercussions à l'intérieur de l'agriculture elle-même : les céréales utilisées par les éleveurs augmentent mais les producteurs de porcs et de volailles connaissent des difficultés à répercuter ces hausses.

J'ai aussi tendance à penser que les gouvernements de nos pays vont être un peu plus attentifs à une concurrence plus normale et à un plus juste équilibre de la répartition de la valeur au sein même des filières.

Nous avons besoin d'une autorité pour fixer des règles du jeu différentes du faux libéralisme que nous connaissons depuis 1989 et d'un maximum de co-responsabilité entre l'État et les professionnels.

¹ Assemblée permanente des Chambres d'agriculture

Témoignage

« C'est une bonne nouvelle de retrouver des prix rémunérateurs ! »

Polyculteur attentif à l'environnement (sa ferme est classée FARRE), Président de la commission Maïs des Landes, à la FDSEA, Eric Nassiet, est installé depuis 1994 sur les terres familiales, à Habas, dans les Landes : une centaine d'hectares de SAU sur lesquels il cultive principalement des céréales : tous les maïs - semence, doux, conso - et du soja conventionnel.

« Les cours des céréales sont très volatils, très fluctuants, avec de grosses variations d'un jour à l'autre : mais des agriculteurs qui s'en mettent plein les poches, j'en connais peu ! », lance-t-il. « Pour la profession, c'est une bonne nouvelle de retrouver enfin des prix rémunérateurs qui nous permettent de vivre du fruit de notre travail et un peu moins des aides publiques. Pour les producteurs de grandes cultures notamment cela va permettre de mettre à niveau les exploitations céréalières et de commencer à récupérer les pertes des années précédentes. Et si la hausse du prix des céréales profite aux agriculteurs, c'est une bonne chose : ils ont besoin d'un peu de marge pour répondre aux multiples contraintes actuelles ».

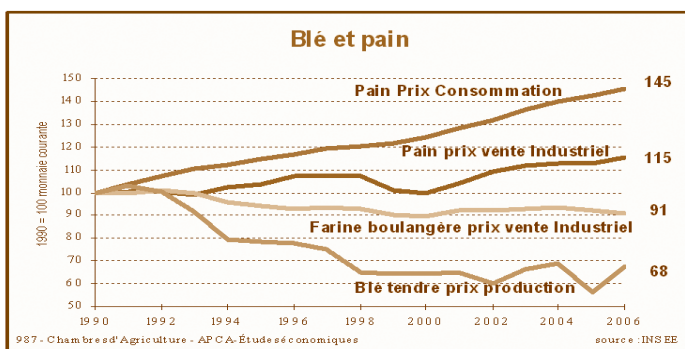
Cela dit, « Les prix des céréales augmentent et l'on se sent une nouvelle fois mis au pilori. Les gens devraient se féliciter : on exporte, c'est autant de devises pour la France ! Ce qu'on oublie de dire, c'est que le maïs se vend moins cher aujourd'hui qu'en 1985 et qu'il était encore, il y a deux ans, à un prix deux fois inférieur au prix des années 96 : en moyenne 90 € la tonne ! ».

« Depuis 10 à 15 ans, les prix de la production agricole ont considérablement chuté », rappelle Eric Nassiet. Mais le consommateur ne l'a pas vu et n'en a pas profité : « Quand le cours du blé a été divisé par 2, le prix de la baguette n'a pas baissé bien au contraire. Dans le même temps, les charges d'exploitation - intrants, fournitures, consommables, pétrole, main-d'œuvre - tout a augmenté aussi, pour les agriculteurs, alors que les aides compensatoires n'ont pas été revalorisées depuis des années ».

Aider les éleveurs...

Alors « il faut s'organiser pour aider les éleveurs à passer cette période difficile en valorisant le prix des animaux et des volailles ». Pour Eric Nassiet, « la hausse doit être payée par le consommateur comme ça se passe avec EDF, la SNCF, l'industrie automobile ou les services » : « ça ne devrait pas peser lourd rapporté au budget alimentaire des familles, à condition que les intermédiaires ne profitent pas du prix à la production pour se resservir une nouvelle fois ».

Il faut aussi « une certaine régulation et continuer à s'appuyer sur des technologies innovantes » : « alors que je fais le maximum pour l'environnement et que mes pratiques ont considérablement évolué depuis mon installation, on importe à tour de bras du maïs brésilien ou argentin traité à 6 litres par hectare à l'Atrazine, un produit interdit en France : 10 millions de tonnes, ça pèse sur les cours !, tempête le céréalier. « Je suis producteur de soja conventionnel que je vends au même prix que le soja OGM américain », poursuit-il. « On n'y a pas droit, mais on l'importe ! Je pense que la terre des enfants brésiliens vaut la terre de nos enfants. Mais personne ne s'en émeut ».



Filières animales

« Trop de désordres tout d'un coup ! »

La hausse généralisée des prix des céréales non seulement handicape le coût de production de l'éleveur, mais risque de compromettre les grands équilibres à venir : « Trop de désordre tout d'un coup ! », analyse Jean-Claude Guesdon, Chef du Département Economie à l'Institut de l'élevage (*).

• Quelle est la situation, Jean-Claude Guesdon ?

Cette envolée des prix, c'est une véritable calamité pour les productions animales. Quand on dit flambée des prix des productions végétales, on parle des céréales et notamment du blé, le blé qui sert à faire du pain, certes, mais aussi et surtout en France, en Europe et aux États-Unis, à faire du lait et de la viande. Et on parle tout autant du maïs qui, très souvent utilisé sous forme d'ensilage pour la production de lait et de viande bovine, pourrait, à quelques semaines près, être valorisé en maïs grain.

L'envolée des prix des matières premières agricoles entraîne une hausse sensible des prix des aliments pour animaux, donc les coûts de production du lait et de la viande bovine. Certes, on pourrait imaginer une compensation de ces coûts de production par une hausse des prix. Effectivement, dans le secteur laitier, heureusement, les prix mondiaux de la poudre et du beurre sont eux aussi tirés à la hausse, pour les mêmes raisons que les céréales et les signaux du marché sont encourageants. Mais suivront-ils et le consommateur suivra-t-il ?

En viande bovine, on est plus pessimiste : si la demande en volume est stable, la rentabilité l'est moins : sur les marchés, le prix du kilo de carcasse viande fini reste correct, mais sans perspective de hausse, tandis que les engraisseurs sont touchés de plein fouet par cette hausse du prix de l'aliment.

• Que craint-on ?

Il y a beaucoup d'inquiétudes et d'hésitations. La flambée des prix des matières premières agricoles représente une menace peut-être encore plus grave pour l'avenir des filières animales : celle du désengagement définitif des éleveurs au profit des cultures, moins contraignantes et très rentables en ce moment.

En France, l'éleveur de ruminants (bovins, ovins, caprins...) est aussi un polyculteur qui cultive des terres pour nourrir son troupeau. En lait ou en viande, plutôt que de faire du maïs ensilage, certains éleveurs, ceux qui disposent de suffisamment de surfaces à bon potentiel, peuvent être tentés de garder le maïs grain et de le vendre à bon prix. Voire de vendre des vaches et d'augmenter les surfaces céréalières. À titre individuel, à court terme, ce peut être un choix d'opportunité, une espérance de revenu supplémentaire. Mais cet abandon de la production à grande échelle serait une calamité pour les filières animales. Il ne ferait que conforter la tendance à la baisse, depuis 30 ans, des surfaces fourragères au bénéfice des surfaces céréalières.

Les industries viande et lait et l'Europe seraient engagées dans un processus de déclin sans précédent. L'Europe est déjà déficitaire en viande bovine. Ce contexte associé à une négociation OMC défavorable pourrait précipiter ce déclin.

• Sans parler de la fièvre catarrhale...

Cette situation d'interrogations et d'extrême tension spéculative intervient alors que les éleveurs sont touchés de plein fouet par une crise sanitaire grave, avec la fièvre catarrhale. La « maladie de la langue bleue », redoutable chez les ovins, a « gagné » depuis l'an dernier la moitié Nord et Est de l'Hexagone. Elle a atteint les troupeaux bovins et ovins lait et viande des grandes régions du Centre et du Grand Ouest. Les éleveurs doivent faire face aux pertes provoquées par le virus et à l'effondrement de leurs marchés traditionnels. Depuis un mois, les frontières ont été fermées entre la France et l'Italie : c'est une catastrophe, notamment pour les éleveurs-naisseur qui exportent annuellement pour l'engraissement un million de têtes de brouillards vers ce pays.

Des coûts de production en hausse et des échanges qui ne peuvent plus se faire, voilà les ingrédients d'une grave crise pour le secteur allaitant et pour l'engraissement de jeunes bovins en France.

(*) en charge de deux publications : Tendances et Le Dossier Economie de l'Elevage, <http://www.inst-elevage.asso.fr/html1/spip.php?rubrique50>

Zoom

L'Aquitaine à Tech&bio

Le réseau Agriculture Biologique des Chambres d'Agriculture d'Aquitaine s'est mobilisé pour la première édition du Salon « Tech&Bio » qui a réuni 4.000 professionnels agricoles à Chantemerle les Blés, dans la Drôme, les 7 et 8 septembre.

Une trentaine d'Aquitains - élus, agriculteurs, techniciens et les présidents de commissions bio des CDA d'Aquitaine - y a participé pour soutenir cette initiative qui encourage le transfert de pratiques techniques innovantes et respectueuses de l'environnement et pour y glaner un maximum d'informations pour le développement des filières bio régionales.

Organisé par le réseau Agriculture Biologique des Chambres d'agriculture sur une exploitation biologique de la Drôme, ce Salon présentait un ensemble de techniques et itinéraires culturels innovants et respectueux de l'environnement, initiés et testés durant 20 ans de développement des pratiques de l'agriculture biologique (désherbage mécanique, lutte biologique et physique contre le carpocapse des pommes...).

Un bulletin bio régional

La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine prépare pour la fin de l'année un bulletin régional destiné aux agriculteurs bio d'Aquitaine. Objectif : diffuser les résultats des expérimentations bio menées par le réseau des Chambres d'Agriculture d'Aquitaine (ainsi que les actualités de la filière régionale). Ce premier numéro comportera une synthèse de quelques ateliers du salon Tech&Bio.

En 2009, le 2e Salon Tech&Bio pourrait développer une aura européenne en s'intégrant dans le programme de coopération interrégionale européen « INTERREG ».

Site : www.tech-n-bio.com

Contacts :

Philippe Lansade, CRAA

Tél. 05 56 01 33 39

Jérôme Cinel, ARBIO

Tél. 05 56 79 28 52

La Safer Aquitaine Atlantique se mobilise pour l'installation agricole !

Le conseil d'administration de la Safer Aquitaine Atlantique a décidé la création d'un fonds d'allègement des charges d'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs achetant du foncier agricole.

Doté dès sa création de 100.000 euros et complété annuellement par une dotation prise sur les résultats annuels de la Safer, les principes d'intervention de ce fonds se veulent à la fois simples et lisibles. Il s'agit d'une prise en charge à hauteur de 50% des frais d'actes notariés contractés par un jeune agriculteur à l'occasion de sa première acquisition de foncier survenant dans les 5 ans suivant son installation.

Plafonnée à 1.500 euros d'aide, ce sont ainsi une quarantaine de jeunes qui pourront tous les ans, et ce dès janvier 2008, bénéficier de ce nouveau concours mis en place par la Safer dans les départements de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

Cet appui de la Safer qui vise à alléger les charges des J.A. achetant du foncier et ce, dans un contexte de hausse de celui-ci, vient utilement s'ajouter aux autres initiatives déjà mises en œuvre par Safer : portage de foncier avec l'aide de la Région Aquitaine, aide aux points Info. des départements, minoration des frais Safer...

Francis Massé.

Président de la Safer Aquitaine Atlantique

Programmes européens aquitains 2007-2013

715 millions d'euros pour l'Aquitaine

Le 1er octobre, à Pessac, 200 professionnels ont participé à une réunion de lancement des programmes européens aquitains pour la période 2007-2013.

Cette journée était animée par le Préfet de région Francis Idrac, le président du Conseil régional d'Aquitaine Alain Rousset avec les représentants de la Commission européenne.

715 millions € de fonds européens ont été alloués à la région Aquitaine pour la période 2007-2013 : soutien à la compétitivité régionale et à l'emploi pour le programme principal (FEDER¹ : 392 M€), accompagnement de la politique sociale (FSE³ : 187 M€) et du développement rural (FEADER² : 136 M€).

A ces trois fonds s'ajoute un fonds européen pour la pêche (IFOP) qui fait l'objet d'une programmation nationale et non régionale.

Au cours de cette journée de lancement, 17 projets ont été retenus par le premier comité de programmation des Fonds Européens en Aquitaine et 2,5 M€ de subventions ont été alloués.

FEDER : 392 millions pour l'Aquitaine

L'Aquitaine est l'une des quatre premières régions françaises dont le programme régional FEDER a été validé par l'Union Européenne. Elle bénéficiera à ce titre de la troisième plus importante dotation des régions françaises, avec 392 M€ de FEDER.

Le Gouvernement retient le principe d'une gestion coordonnée par les préfets de région, tout en proposant aux collectivités l'exercice de responsabilités à travers un régime de subventions globales.

Le nouveau programme européen aquitain est plus ciblé que le précédent programme 2000-2006 : les fonds FEDER doivent en effet soutenir moins de projets mais de manière plus conséquente. Cette sélection accrue permettra de valoriser les projets les plus performants. Enjeux aquitains : « faire de l'innovation et du développement durable les moteurs de la compétitivité en région ». Ces fonds européens pourront

avoir un réel effet de levier en synergie avec le CPER 2007-2013 (Contrat de Projet Etat-Région).

La stratégie se décline en quatre axes prioritaires : promouvoir l'économie de la société de la connaissance, développer les technologies de l'information et de la communication au service de la société de la connaissance, valoriser les énergies renouvelables grâce au potentiel environnemental de l'Aquitaine et au Plan Climat et développer durablement les territoires spécifiques.

Le FEDER ayant vocation de cofinancer des projets, il devrait permettre de générer au total 1 milliard d'euros d'investissement en 7 ans et de contribuer à la création de plus de 9000 emplois. Contrairement aux générations de programmes précédents, l'ensemble du territoire aquitain pourra avoir accès aux fonds FEDER, qui seront orientés plus largement vers les PME-PMI.

Le programme opérationnel FEADER, quant à lui, a pour objectif l'amélioration de la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture par un soutien à la restructuration, au développement et à l'innovation ; l'amélioration de l'environnement et de l'espace rural par un soutien à la gestion des terres ; l'amélioration de la qualité de la vie en milieu rural et la promotion de la diversification des activités économiques en milieu rural.

- Les programmes européens en Aquitaine
www.europe-en-aquitaine.eu

- La politique régionale européenne :
http://ec.europa.eu/regional_policy/index_fr.htm

1 FEDER : Fonds Européens de Développement Régional

2 FEADER : Fonds européen agricole de développement rural

3 FSE : Fonds social européen

agritaine info

Maison de l'agriculture et de la forêt
Cité mondiale • 6, parvis des Chartrons 33075 Bordeaux cedex
Tél. : 05 56 01 33 33 • Fax : 05 57 85 40 40
E-mail : communication@aquitaine.chambagri.fr • Site : www.aquitainagri.fr

Directeur de la publication : Dominique Graciet • Coordination : Bruno Millet
• Rédaction : L'Agence verte • Conception et impression : Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine

Tous les articles sont libres de droit (mention obligatoire : Agritaine Info n° 44)
Imprimé selon les recommandations ADEME

Commission paritaire n° 0710 B 07400
Dépôt légal 4e trimestre 2007
ISSN 1778-7424



AQUITAINE
Banques & Assurances

